

LES ÉCHOS de BOURNAZEL

ÉDITO

Octobre 2021

Combien il est difficile depuis mars 2020 de vivre normalement, comme « avant ». La crise sanitaire est passée par là et l'on n'en perçoit pas la fin. Pourtant il faut bien vivre, travailler, se retrouver en famille ou entre amis. Bref, le sel de la vie.

Le Comité des fêtes n'avait pas baissé les bras l'an dernier ; cet été il a relevé le défi du passe sanitaire et nous a proposé des festivités alléchantes avec en apothéose un très beau feu d'artifice. Ainsi, avec les mesures de protection indispensables, le lien social peut être maintenu. Bournazel bouge malgré tout.

Dans le bourg, 2 boutiques ont ouvert en 2021 ; gites et chambres d'hôte sans oublier le camping à la ferme ont bien fonctionné. Les travaux d'aménagement se poursuivent. Les retours que vous nous en faites sont globalement positifs et nous encouragent à persévérer.

L'équipe municipale et les employés communaux sont à vos côtés pour améliorer votre cadre de vie et vous accompagner dans les démarches administratives. Ne cédon pas aux sirènes du pessimisme, même si nous sommes dans une période où la raison collective cède trop le pas à l'émotion individuelle.

Comme vous avez pu le constater, le déploiement de la fibre optique est bien avancé sur toute la Commune ; certains secteurs sont déjà reliés. Aucune installation n'est faite automatiquement ; le choix vous appartient.

Des raisons d'espérer existent. L'activité économique ne s'est pas effondrée, la croissance repart dans bien des secteurs. Nous sommes davantage confrontés à des problèmes d'approvisionnement et à des prix d'achat qui augmentent. Nous pouvons tous, à notre niveau agir pour la planète, adopter les bons gestes, que ce soit par exemple consommer local ou bien trier nos déchets. Comme le colibri de la légende amérindienne, accomplissons notre part.

Bien cordialement, **Michel Bastide - MAIRE**



CAMPING À LA FERME DE LA BORDE

Félicitations à Roland et Pilar pour l'obtention de la 1^{ère} place en Midi-Pyrénées des campings préférés des vacanciers, via le magazine « Ca m'intéresse ».

Ce classement, effectué par celles et ceux qui fréquentent de tels lieux, est basé sur des critères qui garantissent un séjour de qualité dans un environnement de choix.



L'OUSTAL D'ART

Au 15 place de l'Eglise, dans un bâtiment municipal ayant abrité le four à pain du bourg, 4 artisan.e.s ont ouvert ce 1^{er} août leur boutique d'art. Élodie Pronier, céramiste-potière, Frédéric Marais sculpteur-céramiste, Émeline Schricke, créatrice de bijoux à partir de végétaux et Laetitia Dhugues, potière-céramiste vous accueillent et vous font partager leur passion pour leur métier. Leurs créations méritent le détour.



LA CROSTADA

Depuis janvier, Stéphanie Lacampagne nous propose au 5 place de la Croix des produits aveyronnais ainsi qu'un salon de thé et une « tarterie » (tartes sucrées/salées à consommer sur place ou à emporter).



FIBRE OPTIQUE

La fibre optique se déploie très rapidement maintenant et l'ensemble de la commune sera couverte d'ici la fin de l'année. Le bourg présente un peu de retard dû à des difficultés pour utiliser le réseau souterrain existant.

Si cela n'a pas déjà été fait, vous pouvez être démarché.es par un agent Orange premier opérateur à vous proposer la fibre. D'autres opérateurs suivront plus tard.

Si vous optez pour la fibre dès maintenant le coût de raccordement est pris en partie en charge.

CIRCUITS V.T.T.

Des circuits VTT intercommunaux sont en cours d'élaboration à travers un travail réalisé au niveau de la Communauté de Communes et de l'Office de Tourisme. Ces circuits reprennent les circuits déjà existants pour majorité et sont reliés entre eux d'une Commune à l'autre. Ils se déclinent par couleur en fonction de leurs difficultés. C'est Jean-Pierre Issaly qui suit particulièrement ce dossier au niveau de l'intercommunalité. Pour plus de détail vous pouvez vous adresser à l'Office de tourisme de Pays Rignacois.

RECENSEMENT

Notre Commune fera l'objet l'année prochaine d'un recensement de la population et des logements. Celui-ci se déroulera du jeudi 20 janvier 2022 au samedi 19 février 2022.

Un agent recenseur vous fera passer des documents qu'il vous faudra remplir prioritairement par internet. L'agent recenseur vous guidera dans cette démarche et vous accompagnera pour ceux qui ne sont pas équipés ou pas très à l'aise.

En temps voulu nous vous informerons de la personne qui aura été retenue comme agent recenseur.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

CITOYENNETÉ

L'intérêt général, le civisme, le respect du bien commun, sont-ils des notions désuètes, à classer dans la rubrique des «pertes et petits profits» ?

Le concept du vivre-ensemble ne peut être galvaudé ; il appartient à chacun d'entre nous de dépasser son propre intérêt. Une cohabitation harmonieuse est ce qui doit nous guider.

Ne gâchons pas notre chance de vivre dans un territoire rural, préservé globalement des tourments des grandes agglomérations ou des régions où dominent le quant à soi et l'exclusion.

La Municipalité a entrepris des travaux d'embellissement du bourg-centre, dont on peut voir dès à présent les réalisations marquantes, telles les implantations de bancs publics, corbeilles de propreté, tables de pique-nique, plantations d'arbres, arbustes et fleurs. Sans oublier des panneaux routiers de signalisation.

Respecter ces biens publics devrait aller de soi. Au-delà du coût, c'est notre environnement de tous les jours qui est impacté, et laisse parfois songeur sur la nature humaine.

On parle parfois d'acte gratuit. Or pour la collectivité, rien n'est sans conséquence humaine et financière.

TRI DE NOS DÉCHETS

À l'heure où notre planète Terre va mal, ne soyons pas passif. L'action collective passe par la somme des actions individuelles. Sur une année, un habitant jette en moyenne 191 kg de déchets dans la poubelle noire ; mais seulement 57 kg sont vraiment des ordures ménagères résiduelles (30 %). Sachez que pour inciter à la limitation des déchets, le Gouvernement a planifié de longue date la hausse échelonnée d'une taxe (la TGAP) que chacun d'entre nous paye. Dès 2021, l'augmentation de cette taxe sera d'environ 9 € par foyer pour atteindre 21 € en 2025. Agissons positivement pour notre environnement.

LINGETTES

Très utilisées, depuis la fin des années 90, ces produits de nettoyage sont une catastrophe environnementale. Produit du quotidien, il s'avère non biodégradable et très polluant. Le nombre de déchets générés par les lingettes s'élève à une dizaine de milliards en France. Au lieu de les mettre à la poubelle, certains consommateurs ont pris la mauvaise habitude de les jeter dans les toilettes après avoir lu sur le paquet qu'elles étaient biodégradables. En réalité, elles ne se dégradent pas sur le moment et sont composées de substances chimiques. Résultat, elles entraînent des dysfonctionnements dans vos systèmes d'assainissement, ainsi qu'à la station d'épuration du bourg.

ÉLAGAGE DES ARBRES ET HAIES

Les propriétaires de plantations qui dépassent en aplomb leur propriété en sont responsables civilement, voire pénalement. Ils doivent procéder à l'élagage nécessaire, régulièrement. De plus, cet entretien a également pour objectif d'éviter tout contact avec les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone.

BRUITS DE TOUTE SORTE

Notre activité humaine génère des bruits, soit directement avec un véhicule, une tondeuse, une perceuse, ... soit indirectement par des animaux que nous détenons.

Le bruit de voisinage peut rapidement se transformer en nuisance. Mais dans bien des cas, dialogue et médiation suffisent à éviter toute surenchère et à rétablir de saines relations de voisinage.

De même, il est opportun de tenir les chiens en laisse lors de promenades sur le domaine public ; comme il est responsable de ramasser leurs déjections et d'éviter les aboiements ou toute autre nuisance de leur part.

A côté de bien de désagréments évitables, il est à saluer l'apport de nombre de personnes sur toute la Commune dans l'entretien et l'embellissement des espaces publics. Que ce soit à côté de leur habitation, au départ d'un sentier, sur une partie du « communal » local. Le langage des fleurs est assurément une expression de l'altruisme.

CHANGEMENT DE PERSONNEL TECHNIQUE

Après 16 années passées au sein de notre Commune, Mickaël Serieys, notre employé technique, a souhaité changer de vie professionnelle et reprendre la ferme familiale. Il a été remplacé provisoirement par Anthony Vignaud, sous contrat à durée déterminée du 1er février au 31 juillet 2021, qui s'est très vite adapté à sa nouvelle fonction.

C'est maintenant Pascal Calmettes qui officie au poste d'employé technique. L'ensemble du Conseil Municipal remercie Mickaël et Anthony pour leur collaboration et leur souhaite une bonne continuation. Bienvenue à Pascal, déjà très impliqué dans l'entretien de nos espaces publics.

TRAVAUX

Chacun d'entre vous a pu constater que le bourg-centre de notre Commune a évolué.

La 1ère phase de travaux s'est achevée ce printemps. Concomitamment, M. et Mme Harlin ont aménagé la nouvelle entrée du Château à partir de la place du Foirail. Celle-ci était et sera encore davantage le lieu central du village, par où convergent les accès.

Ces aménagements ont un sens, voulu par les élus. Le stationnement gênant intra-muros le long de la route de Rignac, qui plus est sur une voie départementale, est du passé. Le nouveau parking du Caussannel est on ne peut plus fonctionnel. Herboré, il s'intègre parfaitement à l'environnement rural des lieux environnants.

Tout au long du sentier menant au Foirail, des plantations apportent couleur et contraste avec les murs et les bâtis, se complétant avec harmonie.

Quant à la place du Foirail, les platanes en restent la figure tutélaire ; autour d'eux, a été recréé un sol en stabilisé, propice à maintes activités ; des bancs et tables de pique-nique ont été ajoutés, comme par ailleurs sur la zone de retournement et sur le parking. Une fois encore, un équilibre a été recherché entre minéralité et verdure.

La 2ème phase va bientôt débiter. Après appel d'offre via un marché public, les 2 lots ont été attribués aux entreprises Costes et Vermorel. Les opérations « cœur de village » trouveront là une conclusion aux travaux entrepris depuis 2005. Un sentier permettra de rejoindre la Place de l'Eglise à partir du Foirail, côté nord du château ; sera également aménagée la Place du Menuisier à mi-chemin du parcours. La mise en valeur de l'Eglise paroissiale par un éclairage extérieur couronnera l'ensemble.

Dans le même temps, les bâtis «Albenque » jouxtant la maison Vignaud au départ de la rue du Colombier vont devenir pour l'un un local sanitaires publics et pour l'autre un local à containers poubelles (au lieu et place de celui de la place du Foirail, qui a pour vocation de devenir un parc à vélos, avec bornes de recharge). Cette requalification des espaces et bâtiments publics bénéficie de l'aide financière du Département, de la Région et de l'Etat.

Côté route de Roussennac, au n°122, l'ancien hangar de la CUMA se transforme via les artisans locaux en atelier municipal, sur un terrain qui était déjà Communal. Du retard a été pris, par défaut d'approvisionnement, notamment en bois. Et ce qui était l'atelier communal sur une partie de l'ancienne salle des fêtes va héberger dorénavant la bibliothèque, qui pourra enfin déménager de l'ancienne école.

Les hameaux ne sont pas oubliés, avec chaque année une quote-part de la chaussée revêtue. Tout comme il est procédé régulièrement à des élagages de bordures de voies. Notre nouvel employé communal a notamment pour mission de visiter et d'entretenir l'ensemble des secteurs.

Voilà retracé en quelques lignes ce qui va petit à petit composer le nouvel environnement public de notre bourg de demain. Mais pas seulement. La rénovation de la salle des fêtes, un espace de jeu jouxtant l'école font partie de nos ambitions. Un œil sur le développement de Bournazel et un œil sur les finances communales : une dualité nécessaire, que vos élus ont à cœur de promouvoir.



URBANISME

L'organisation et l'aménagement de nos territoires sont reliés à des documents d'urbanisme. Ainsi pour Bournazel, une Carte communale entrée en vigueur le 15 janvier 2007 définit les périmètres et les règles des zones constructibles, mais pas seulement. L'on peut parler d'un droit des sols, c'est-à-dire, au travers des différentes autorisations préalables, l'exercice d'un contrôle d'une utilisation des sols conforme aux règles établies par les documents de planification (carte communale, PLUI) ou les règles générales d'urbanisme (lois).

L'Etat pèse de plus en plus sur cette organisation, et une verticalité s'opère depuis les années 2000. Des schémas d'organisation sont proposés aux collectivités, co-financés.

1- Par exemple, Rignac a été retenu en décembre 2020 comme 19 communes aveyronnaises pour bénéficier du programme national de « Petites villes de demain » porté par l'Agence nationale de cohésion des territoires pour accompagner en ingénierie les collectivités rurales dans leurs projets. Afin de s'inscrire dans la durée et une vision à long terme, 75 % de la subvention va au recrutement d'un chef de projet. Julien FABIE, de Belcastel, qui a en charge depuis juin de proposer des axes de travail et des fiches actions pour notre territoire.

2- Parallèlement, il va mener à bien un « Projet de territoire intercommunal », prélude à la mise en place d'un PLUI. Un calendrier est d'ores et déjà arrêté ; septembre 2021 : réalisation d'un diagnostic, notamment à l'aide du questionnaire à destination des habitants, qui vous a été remis récemment ; fin 2021-début 2022 : ateliers participatifs réunissant citoyens et élus, identification des actions, puis rédaction ; mars-avril 2022 : validation du projet et présentation aux habitants du territoire.

3- L'élaboration d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) sera le dernier axe de ce triptyque, avec un démarrage au 4ème trimestre 2022. Il devra redéfinir notre organisation urbaine, conformément aux derniers textes de lois, restrictifs en la matière. Cela se traduira inévitablement par une diminution draconienne des surfaces constructibles, ceci afin de lutter contre la dispersion de l'habitat entraînant le gaspillage des terres agricoles, la réduction des espaces naturels, l'accroissement du coût des réseaux et services.

En résumé, une parcelle aujourd'hui constructible pourra ne plus l'être dans le futur. Chacun de nous est concerné, en particulier s'il possède du terrain constructible voué à être remis en question. N'est-il pas opportun de permettre l'installation de jeunes sur notre Commune, en demande actuelle de terrains disponibles ? Le processus d'élaboration sera étalé sur plusieurs années, avec consultation de la population et enquête publique.

ECOLE



L'année scolaire 2020-2021 s'est déroulée sous le signe des protocoles sanitaires successifs pour lesquels l'équipe enseignante a su s'adapter et créer un climat propice au travail et à la sécurité de tous. Leur inventivité et leur sérieux a permis à tous les élèves de pouvoir continuer à apprendre dans les meilleures conditions. La municipalité et la communauté de communes ont été à leur côté pour la mise en place des conditions nécessaires à la garderie et au service de cantine. Merci également aux parents d'avoir pris part à ces organisations particulières.

Plusieurs projets ont dû être mis entre parenthèses (gymnase, spectacles) mais les enseignantes ont fait vivre une année agréable aux élèves malgré tout. Et des sorties ont pu avoir lieu en proximité et par classe : randonnées et journée à la ferme de La Borde.

L'année s'est terminée autour d'un pot de départ en l'honneur d'Emmanuelle Agnoux qui a quitté ses fonctions d'enseignante et de directrice de l'école de Bournazel. En effet, elle a fait le choix de rejoindre son conjoint en Corrèze, son département d'origine, non sans émotion après ces 13 années passées à Bournazel. Elle aura marqué l'école, les enfants, les parents d'élèves, ses collègues par sa forte implication dans son travail, son sérieux et son sens de la responsabilité, son investissement humain, sa proximité et sa disponibilité. Nous lui souhaitons le même attachement à sa nouvelle école. Beaucoup de ses élèves garderont un très beau souvenir de leurs premières années passées à l'école avec Emmanuelle.

A la rentrée de septembre, nous accueillons Delphine Boscus, qui prend ses fonctions de directrice. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous avons hâte de travailler avec elle dans les conditions les plus agréables possibles. Elle sera secondée dans sa classe de GS-CP par Sonia. Catherine Grevet enseignera en classe de PS-MS avec Magalie en tant qu'ATSEM. Marie assure toujours la cantine, la garderie et le ménage. Une équipe toute neuve pour une école remplie de nouveautés !

Bonne rentrée et bonne année scolaire à chacun !



L'ACCUEIL TOURISTIQUE DU SYNDICAT D'INITIATIVE, UN ESPACE DÉDIÉ À LA PROMOTION DU TOURISME LOCAL



Outre les animations qu'il organise (en temps normal), le Syndicat d'Initiative de Bournazel a vocation à mettre en valeur les activités que l'on peut faire sur la commune ainsi que les animations qui y sont proposées, mais également à promouvoir les acteurs locaux du tourisme : hébergeurs, restaurateurs, commerçants, producteurs, etc...

Ainsi, depuis plus de 20 ans, un agent d'accueil est présent chaque été sur notre stand pour informer et guider les touristes de passage ; hors saison, la documentation reste en place, mise à la disposition permanente des visiteurs.

Depuis 5 ans, cet accueil se fait en collaboration et avec le soutien des propriétaires du château et de leurs équipes, puisqu'il est hébergé dans les locaux même du château. Pour cette nouvelle saison 2021, le Syndicat a donc fait ses cartons pour intégrer la nouvelle salle d'accueil qui se situe maintenant dans la salle donnant sur le Foirail.

Quelques ajustements restent encore à trouver mais cet emplacement nous permet de capter un maximum de visiteurs présents sur Bournazel, que ce soit pendant la saison estivale avec notre propre agent mais également le reste de l'année grâce à la collaboration des équipes du château.

En 18 saisons estivales, ce sont plus de 21 000 visiteurs qui ont sollicité nos agents d'accueil pour glaner différentes informations et auprès desquels nous avons, avant tout, fait la promotion des services proposés en local sur notre commune. Alors, si votre domaine d'activité est en lien avec le tourisme et si vous souhaitez apparaître dans l'espace d'accueil touristique de Bournazel, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un bénévole du Syndicat d'Initiative ou contactez le S.I. de Bournazel au 06.45.27.92.47 pour mettre en place votre promotion (flyers, cartes de visites, dépôt vente...). N'hésitez pas, nous sommes aussi là pour cela !

LES AMIS DU CHÂTEAU DE BOURNAZEL

Une nouveauté à découvrir au château de Bournazel.

Compte tenu du contexte, la fréquentation touristique du château a été mitigée au cours de cette année. Environ 12 000 visites ont été enregistrées, soit une légère progression par rapport à 2020 mais sans atteindre le niveau de 2019.

Le château de Bournazel vient de dévoiler un nouveau joyau : il s'agit d'une ancienne chapelle qui a été restituée au deuxième étage de l'aile Est, à l'emplacement même où l'inventaire de 1710 mentionnait l'existence d'une chapelle. Le rétable, les boiseries et le décor sont classés Monument Historique.

Cette chapelle, qui date des années 1630, présente un grand intérêt artistique avec au centre un retable du peintre Claude Vignon qui représente l'adoration des bergers et 18 tableaux latéraux qui illustrent la vie de la Vierge. Il y a très peu d'exemples de tels décors en France sinon La Chapelle Dorée dans l'église Saint Gervais à Paris qui date de 1632. Il s'agit comme à Bournazel d'une minuscule chapelle recouverte de lambris, tableaux et décors sculptés.

Le 24 septembre, lors de l'inauguration de La Chapelle de Bournazel, Nicolas Sainte Fare Garnot, le directeur honoraire du Musée Jacquemart-Andre, a fait une introduction sur les chapelles privées au XVII^{ème} siècle.

Paola Pacht Bassani, Docteur en histoire de l'art et auteur d'une monographie sur Claude Vignon, a expliqué en quoi la «Chapelle des enfants de Madame de Montespan» remontée au château de Bournazel était un décor exceptionnel.

Alors qu'il ne fait pas de doute que le retable a bien été peint par Claude Vignon, peu de temps après son retour d'Italie, la question reste entière quant à ou aux auteur(s) des tableaux latéraux. De futures études devraient donner des indices qui permettront de dévoiler ce mystère...

La Chapelle sera ouverte à des petits groupes dans le cadre de visites à thèmes.



LOUS CAMINOLS : GROUPE D'ENTRETIEN DES CHEMINS DE RANDONNÉES

Comme chaque année, depuis maintenant 10 ans, l'équipe de l'entretien des sentiers de randonnée a pu effectuer de mai à juin 4 ateliers sur les chemins de la Fontaine, du chemin des Dames, les Buis, pour terminer sous la Boriette, côté Auzits. La participation d'Olivier, avec le giro de la Cuma, a été aussi efficace. Avec ces journées humides et par moment chaudes, quelques réajustements ont été nécessaires. Arbres, branches, et les ronces qui cette année nous ont tenu la dragée haute. Sans oublier la glacière qui a fait sa réapparition, car pendant la pandémie, il y avait restriction.

Remerciements à tous, petites mains et gros bras. Nous serions heureux d'accueillir des personnes pleines d'énergie et soucieuses de nous aider à entretenir ce magnifique patrimoine. Pour cela, voir Claude au 06030528678.



PEINTURE EN PAYS RIGNACOIS

Avec cette nouvelle rentrée, nous avons le plaisir de réouvrir notre Atelier de peinture. Celui-ci reprendra le mercredi 8 septembre à Rignac, salle de la Traverre à 14h. N'hésitez pas à venir nous voir pour vous inscrire, vous ou vos enfants.

Nous serons présents au forum des associations le vendredi 10 septembre à partir de 18h30. Que cette nouvelle saison nous permette de vivre pleinement notre passion : le dessin et la peinture.

Cordialement, Le Président

LE COMITÉ DES FÊTES

Pour le comité des fêtes, 2021 est une année qui nous a permis de retrouver une certaine normalité pour les activités que nous vous proposons pour animer le village. Après un changement de bureau tardif et l'annulation de nombreuses manifestations habituelles telle que le bal d'hiver, nous nous sommes attaqué à l'organisation de la fête du village. Nous n'avons pu réaliser que la fête votive, mais c'est avec une grande satisfaction que nous avons pu la mener à bien.

Beaucoup d'organisation et de changements de dernières minutes ont été au rendez-vous mais grâce à la détermination de tous les membres de l'association et à l'aide de nombreuses personnes gravitant autour, nous sommes parvenus à la bonne tenue de cet évènement, à nos yeux, essentiel à la vie du village.

Malgré un contexte compliqué et de nombreuses restrictions, nous avons été ravis de voir une grande mobilisation des Bournazelois.

Nous tenons à vous dire un immense merci pour votre participation, pour vos encouragements et pour vos sourires. La plus belle des réussites fut finalement de vous permettre de retrouver une vie sociale, vous voir rire, sourire et profiter ensemble ! Nous espérons vous revoir très rapidement pour le bal d'hiver 2022 qui aura lieu le dernier week-end de janvier et bien évidemment pour la fête 2022, le deuxième week-end d'août. Festivement vôtre.



APE

Comme chaque année, l'Association des Parents d'Elèves des écoles de Bournazel et Roussennac soutient, accompagne et finance les projets et actions pédagogiques des 2 écoles.

Malgré la période épidémique actuelle, l'annulation des traditionnels quines, rando VTT, déjeuner, carnaval et kermesse, ... l'APE a su maintenir et adapter ses actions durant l'année scolaire écoulée : vente à distance de madeleines, de chocolats de Noël, vente à emporter de sapins de Noël, de plants potager, fleurs, miel et sacs cabas (avec les dessins des enfants).

Grâce à ces fonds, les enfants ont bénéficié d'une année scolaire enrichie d'activités : ateliers cuisine pour les anniversaires, sortie scolaire de fin d'année, renouvellement d'abonnements, de livres, de jeux, ... Cette année encore l'APE va se mobiliser, et fait appel à de nouveaux parents bénévoles pour compléter la dynamique équipe ! Bien à vous ! L'APE.

BIBLIOTHÈQUE

Depuis septembre dernier, et après quelques mois de fermeture, la bibliothèque vous accueille de nouveau les mercredis de 17 à 18h et les samedis entre 10h30 et 12h, tout en respectant les gestes barrières nécessaires à la santé de tous.

Des évolutions vont avoir lieu en lien avec le réseau de la médiathèque de Rignac. Nous vous en dirons plus quand tout se mettra concrètement en place afin de garantir toujours une meilleure proximité des services pour les habitants de Bournazel.

Nous continuons à accueillir les élèves de l'école de Bournazel pour des emprunts de livres mais aussi des lectures offertes durant leurs passages réguliers.

Nous tenons à remercier la municipalité pour sa subvention annuelle qui nous permet d'acquérir de nouveaux ouvrages. Nous essayons de tenir compte des envies de nos abonnés mais n'hésitez pas à nous faire des propositions d'achats que nous étudierons avec intérêt, vous pouvez contacter un membre de la bibliothèque ou la mairie pour nous en faire part. Prochainement, également, la bibliothèque se déplacera dans de nouveaux locaux, dans une partie de l'ancienne salle des fêtes place du foirail, nous vous en dirons davantage quand le projet sera plus concret.

En attendant, nous vous espérons toujours plus nombreux à la bibliothèque pour emprunter, échanger sur des lectures...

A bientôt - Les membres de la bibliothèque



CHASSE

La société de Bournazel a débuté une nouvelle saison de chasse, saison qui sera rythmée par une succession de dates d'ouverture et de clôture de chasse selon les espèces de gibier.

Avec la pandémie, nos activités ont été bouleversées mais nous avons su nous adapter grâce à une équipe de bénévoles motivés même si nous avons perdu en convivialité. Le quine et le repas n'ont pas pu se tenir, nous avons par contre préparé du civet qui a été vendu principalement aux chasseurs.

Je tiens à remercier vivement nos adhérents les plus impliqués pour le travail fourni tout au long de l'année que ce soit pour l'organisation de la chasse ou la vie de l'association.



Depuis la mi-août, la régulation du sanglier a repris dans le but de limiter les dégâts aux cultures de maïs.

Retrouvez toutes les dates dans l'agenda ci-contre.

Nous souhaitons une bonne saison de chasse à tous les membres de l'association.

INFOS UTILES

Horaires d'ouverture de la mairie

8h30 à 12h le mardi et vendredi
13h30 à 17h le mercredi

Email

mairie-bournazel12@wanadoo.fr

Permanence de M. le Maire :
de 11h à 12h le mardi et vendredi

Horaires d'ouverture du Point Poste

Ce sont les horaires d'ouverture de
l'Auberge du Donjon

Horaires d'ouverture de la déchetterie

Du lundi au vendredi de 14h à 17h
durant les heures d'hiver et de 15h à 18h
durant les heures d'été, le samedi de 9h
à 12h et de 14h à 17h toute l'année

Horaires de la bibliothèque

le mercredi de 17h à 18h et
le samedi de 10h30 à 12h

Transport à la demande

Se renseigner auprès de M. Pradayrol
au 05.65.64.52.00
ou auprès de la mairie

AGENDA

(soumis à l'évolution de l'épidémie, de nouvelles manifestations pourront venir compléter ces premières dates)

12 septembre 2021

Ouverture de la chasse

9 octobre 2021

Concert à l'Eglise à 20h avec le
groupe "Tasto Solo" ensemble musical
en résidence au château

8 janvier 2022

Quine de la chasse

29 janvier 2022

Bal d'hiver du comité des fêtes

28 février 2022

Fermeture générale de la chasse

3 avril 2022

Repas de la chasse

Du 10 au 14 août 2022

Fête de Bournazel

MAIRIE DE BOURNAZEL

159 route de Rignac
12390 Bournazel